



**BUREAU
VERITAS**

ATTESTATION D'ENGAGEMENT au respect du mode de production biologique

L'organisme certificateur BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE
Immeuble « Le Guillaumet » - 60 avenue du Général de Gaulle
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX

agrée par les pouvoirs publics sous le n° FR-BIO 10,

atteste que l'opérateur : (Ref N° : 1-3G0F89P - N° Notification : A92285)

EARL MAISON DUFREXE
420 Route d'Amou
40700 ST CRICQ CHALOSSE
FRANCE

S'est engagé à compter du 14/05/2018 à respecter les règles communautaires (règlement (CE) n° 834/2007 modifié ainsi que les dispositions qui en découlent) et le cas échéant les règles françaises, concernant le mode de production biologique.

Pour les producteurs, ce document est une attestation de première année de conversion vers le mode de production biologique.

Nota bene : Ce document n'a pas valeur de certificat. Il ne permet pas la commercialisation de produits avec référence au mode de production biologique.

Fait à Rennes, le 15/05/2018
Le Responsable du Marché Bio
Philippe NOURRIT